

Communiqué de presse

Nice, le 23/11/2019

Un premier accord de coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et la Chambre de Commerce Riviera di Liguria Imperia Savona La Spezia

Dans un contexte de mutation des équilibres économiques transfrontaliers, les 2 établissements consulaires ont signé le vendredi 22 novembre le premier accord de coopération visant à renforcer coopération etc ordination au profit de la compétitivité et de la modernisation du tissu économique local.

Ce partenariat entend favoriser les initiatives communes, en particulier dans le domaine du foncier et de l'aménagement du territoire, de la formation des professionnels du Tourisme, de l'environnement, de la mobilité, de la création d'entreprises et de l'emploi. Ces 6 axes de coopération représentent des enjeux stratégiques du développement économique transfrontalier. Le premier volet du partenariat s'attachera plus particulièrement à l'aménagement des zones d'activités en prévoyant notamment une observation du foncier disponible.

Conclu pour une durée d'un an renouvelable, l'accord fera l'objet d'un bilan annuel.



Pour Enrico Lupi, Vice-Président de la CCIAA Riviera di Liguria : « *Les partenariats entre la Riviera del Ponente ligure et le sud-est de la France relèvent d'une longue tradition. Aujourd'hui, avec la signature de cet accord de coopération, nous nous assignons pour objectif de passer d'une habitude de voisinage à une véritable intégration de politiques et de projets pour le développement futur de nos territoires. Cet accord basé sur un travail collectif devrait nous permettre de répondre aux enjeux communs de nos territoires : la mise en place d'infrastructures, la création d'entreprises, le tourisme, la mobilité et, de façon générale, la compétitivité de nos deux territoires qui, unis, verront leur poids politique et économique renforcé, notamment au niveau européen.* »

Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « *Avec cet accord de coopération, notre action vise le développement économique, en intégrant sa dimension de territoire transfrontalier, avec toutes ses richesses et spécificités. Dans un objectif d'efficacité, nous allons coordonner nos actions afin de multiplier les opérations communes en faveur des entreprises et des territoires.* »

Contact presse : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

20 boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 Nice Cedex 1

T. 800 422 222 | F. +33 (0)4 93 13 73 99 | international +33 (0)4 93 13 73 17 | www.cote-azur.cci.fr